

COLLECTE DES EAUX USEES

Présence d'un regard de collecte	Non
Le regard est accessible	Non
Séparation des eaux usées et des eaux pluviales	Oui
Observations et Dysfonctionnements	

PRE-TRAITEMENT

Constat sur le prétraitement : Complet					Date de mise en place : 01/01/2000		
ELEMENT(S)	Volume (m³)	Matériau	Accès	Remarques	Dimension	Dysfonctionnements	
Fosse Septique Toutes Eaux	3,00	plastique	Oui				
Filtre Décolloïdeur Intégré			Oui				

Observations	Toutes les eaux usées sont collectées et prétraitées dans une fosse toutes eaux avec préfiltre intégré.
---------------------	---

VENTILATION

Présence d'une ventilation primaire	Oui
Présence d'une ventilation secondaire	Non
Présence d'un extracteur (ventilation secondaire)	Non
Diamètre des canalisations \geq 100 mm (ventilation secondaire)	Non
Sortie d'air en hauteur (ventilation secondaire)	Non
Observations	

L9 MK

TRAITEMENT

Constat sur le traitement : Incomplet

Date de mise en place : 01/01/2000

ELEMENT(S)	Linéaire (m) ou Surface (m ²)	Regard(s) acces- sible(s)	Remarques	Dysfonctionnements
Filter à Sable Vertical Drainé	25,00			

Respect des distances minimales	> 35 m d'un puits utilisé pour la consommation humaine	> 5 m d'une habitation	> 3 m d'un arbre	> 3 m des limites de propriétés
	Oui	Oui	Oui	Oui

Regard de répartition (amont)	Regard accessible	Ecoulement correct	Drains alimentés indépendamment à partir du regard
	Non	Non Renseigné	Non Renseigné

Regard de bouclage (aval)	Regard accessible
	Non

Observations	
	Aucun regard n'est accessible. Présence probable d'un filtre à sable vertical drainé. Incertitude sur son dimensionnement.

REJET(S)

EXUTOIRE	Remarques
Sans indication	Eaux traitées

Observations	
	Destination inconnue du rejet des eaux traitées.

EAUX PLUVIALES

Raccordement : Non raccordées	Rejet dans :
<u>Observations</u> : Il n'existe pas de gouttières.	<u>Observations</u> :

LN MZ

CONTRAINTES DU TERRAIN	
Habitat	Diffus
Surface Terrain (m ²)	3300
Surface disponible pour l'assainissement (m ²)	>200
Type de pente (Faible : < 5%, Moyenne : entre 5 et 10 %, Forte : > 10 %)	Faible
Encombrement paysagé	Non
ETUDE PREALABLE DE LA FILIERE PAR UN BUREAU D'ETUDES	
Etude de filière réalisée	Non
Date de l'étude	Non renseigné
Etude réalisée par	Non renseigné
Valeur de la perméabilité (mm/h)	Non renseigné
Remarques :	

RESSOURCES EN EAU DISPONIBLES SUR LE TERRAIN	
Présence d'un puits	Sur le terrain : Non Sur le terrain mitoyen : Non
USAGE DU PUIITS (si présence)	
Alimentation humaine	Non
Alimentation animale	Non
Arrosage	Non
Usage inconnu	Non
Observations :	
APTITUDE DU SOL A L'ASSAINISSEMENT*	
Nature du sol	Limono Argileux
Aptitude du sol à l'épandage	Moyenne
Nappe d'eau	Non renseigné
Observations :	

* Etude réalisée dans le cas où la réhabilitation est nécessaire. Le sondage à la tarière est réalisé sur la parcelle ou sur un terrain agricole limitrophe en cas de problème d'accès ou pour obtenir une meilleure représentativité du sol naturel.

ENTRETIEN REALISE						
ELEMENT(S)	Certificat fourni	Date	Volume vidangé (m ³)	Destination	Agréé	Exécutant
Fosse Septique Toutes Eaux	Non					
Filtre Décloïdeur Intégré						

Observations	La fosse n'a jamais été vidangée.
---------------------	-----------------------------------

PRECONISATION D'ENTRETIEN*							
ELEMENT(S)	A entretenir	Délai	Hauteur totale (m)	Hauteur liquide (m)	Hauteur chapeau (m)	Hauteur calculée (m)	Taux de boue (%)
Fosse Septique Toutes Eaux	Non		1,10	0,90		0,20	18,18
Filtre Décloïdeur Intégré							

Observations	Le niveau de boue dans la fosse atteint les 18%, la vidange n'est donc pas nécessaire pour le moment.
---------------------	---

* La périodicité de vidange doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile de la fosse (à titre indicatif, en moyenne, une vidange tous les 4 ans).
Le filtre décloïdeur doit être nettoyé en moyenne 2 fois par an.

21 ML

RESULTAT DE LA VISITE

Localisation du Dispositif	Hors zone à enjeu
Constat sur l'installation	Incomplète
Danger pour la santé des personnes	Non constaté
Conclusion	Installation non conforme nécessitant des travaux obligatoires au plus tard dans un délai d'un an après la signature de l'acte de vente.

Dans le cadre d'une vente, l'acquéreur dispose d'un délai de un an, à compter de la date de signature de l'acte de vente, pour procéder à la réalisation des travaux demandés.

Remarques du Technicien : Installation en partie non accessible. Les éléments de traitement (regard de répartition et regard de bouclage) devront être rendus accessibles et visitables par des réhausses. La mise en place d'une ventilation secondaire est à prévoir en aval de la fosse pour limiter la corrosion des éléments en béton. Le tuyau de rejet des eaux traitées sortant du filtre à sable devra être rendu accessible.

Remarques du Particulier :

Nom du Technicien : ALLAIN Cécile

Prochain contrôle de l'installation d'assainissement non collectif :

Le contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif prend en considération l'avis du SPANC et sera réalisé selon la périodicité suivante :

Avis	Délai pour la prochaine vérification
Installations classées « Non Acceptables 1 » lors du diagnostic de l'existant	4 ans
Autres installations (Installations non classées « Non Acceptables 1 » lors du diagnostic de l'existant)	9 ans

Avis et signature du responsable du SPANC :

Avis identique à celui du technicien

21/06/2013

Le Président,

Daniel LEROY

**IMPORTANT**

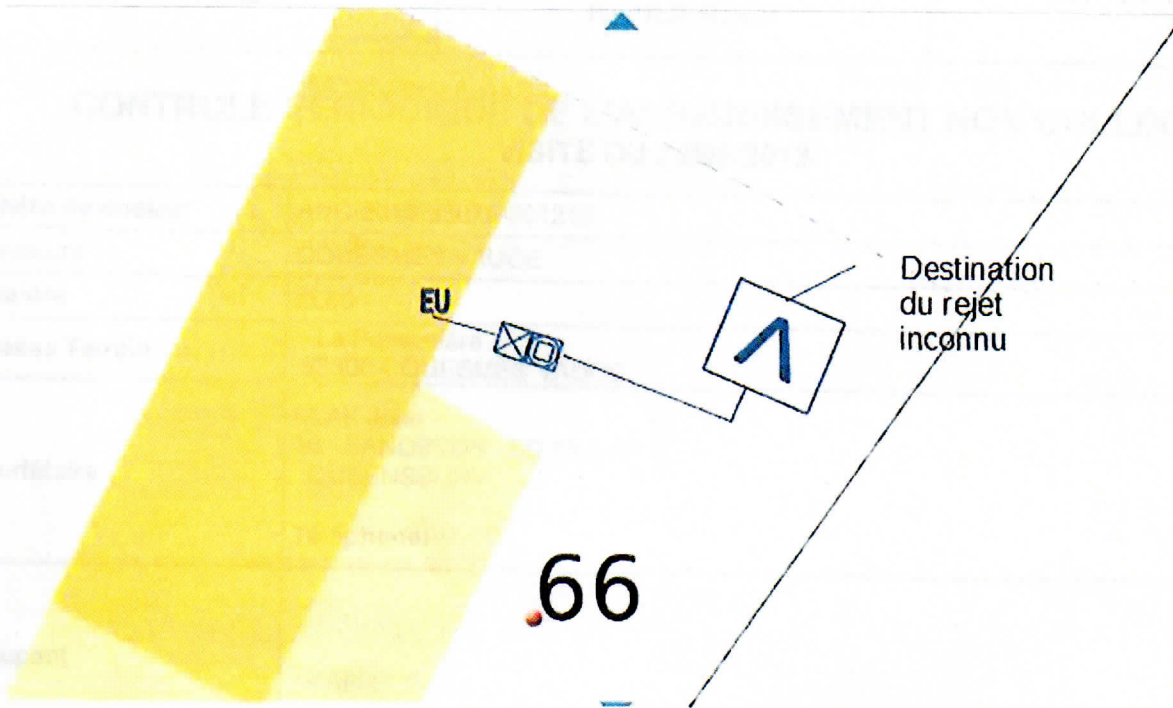
Le présent avis est donné sur la base des déclarations du propriétaire ou de l'occupant des lieux et selon un constat de visu des installations accessibles. Les investigations entreprises par la société STGS, s'inscrivent spécifiquement dans le cadre de la mission qui lui a été confiée au titre de l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales et ne comportent aucun démontage des installations.

La responsabilité de STGS et du SPANC ne saurait être retenue en cas de dysfonctionnements de l'installation, apparus postérieurement à la date du contrôle.

Ce rapport de visite ne saurait constituer un certificat de garantie de bon fonctionnement dont pourrait se prévaloir le propriétaire ou tout autre tiers pour l'avenir. Il ne garantit nullement que l'installation est conforme au DTU 64.1.

CMC

SCHÉMA DE L'INSTALLATION



	Bac à graisses		Regard de collecte / de répartition		Lit d'Épandage		Rejets :		Puits		EV Eaux vannes: (WC)
	Filtre Décolo'odeur Séparé		Ventilation Extraction		Relèvement		Cours d'eau		Compteur adduction eau potable		Eaux ménagères: (salle de bains, cuisine, etc...)
	Fosse Etanche		Ventilation Aération Primaire		Tranchées Filtrante		Fossé		Compteur+niche		Eaux usées: EV+EM
	Fosse toutes eaux avec Filtre Décolo'odeur Intégré		Filtre à Sable Vertical Drainé		Tranchées Drainante		Puisard				Eaux pluviales
	Fosse Septique		Filtre à Sable Horizontal Drainé		Tranchée d'Épandage		Sous-Sol				
	Fosse Septique Toutes Eaux		Filtre à Sable		Terte		Surface				
	Microstation		Filtre à Sable Vertical Drainé Surélevé		Ventilation		Réseau eaux pluviales				
					penle						

LA M L